Image not found or type unknown

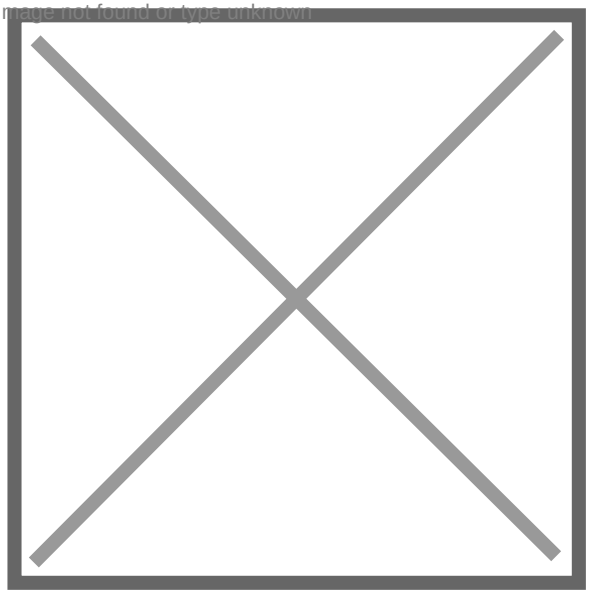

Qui doit contacter un expert

Par **gibus56**, le **05/08/2013** à **09:49**

[fluo]bonjour[/fluo]
un notaire s'occupe de la succession suite au décès de mon frère (une maison, un terrain constructible et une voiture.Pour la maison il faut un expert pour le plomb et l'amiante ma question est qui doit se charger de trouver cet expert et de le régler afin d'obtenir le certificat le notaire ou la famille?.
merci de me répondre assez rapidement encore merci

Par **trichat**, le **05/08/2013** à **12:48**

Bonjour,

Si le notaire est chargé de vendre la maison, vous pouvez lui donner mandat pour qu'il fasse procéder aux différents diagnostics prévus par la loi. Il n'y a pas d'expertise proprement dite, c'est une mission réalisée par des entreprises spécialisées, diagnostiqueurs certifiés.

Le coût varie entre 300 et 600 € selon la complexité des diagnostics à réaliser.

Ci-dessous lien expliquant la nature de ces différents diagnostics:

http://www.acheter-louer.fr/fiches-pratiques/vendre/diagnostics-obligatoires-vente.htm

Cordialement.

Par **alterego**, le **06/08/2013** à **13:52**

Bonjour,

Le règlement des divers diagnostics sera bien entendu déduit de l'actif successoral.

Cordialement

Par **gibus56**, le **07/08/2013** à **11:18**

j vous remercie de ces renseignements.
a bientôt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés